

Questions orales

M. Deans: Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire, mais je ne sais pas trop qui y répondra. Je la poserai de toute façon dans l'espoir que quelqu'un connaîtra la réponse. Le chiffre pour 1995 ne nous est d'aucune utilité. Il y a maintenant des dizaines de milliers de chômeurs, et McDonnell-Douglas a de plus licencié un millier de travailleurs. Nous allons dépenser quatre milliards de dollars. Pourquoi ne pouvons-nous pas exiger que McDonnell-Douglas crée aujourd'hui au Canada des emplois pour ceux qui sont en chômage maintenant et qui n'auront peut-être pas besoin d'emploi en 1995?

M. Blais: Madame le Président, selon les modalités de l'entente signée avec McDonnell Douglas, la société doit lancer des appels d'offres sur le marché, y compris au Canada, pour les sous-contrats prévus dans l'entente. Je sais que le député songe à l'ensemble de travaux structuraux pour le F-18 qui comprennent quatre éléments. Comme le ministre d'État chargé des petites entreprises l'a signalé au début de la semaine dernière, les soumissions ont maintenant été reçues, elles sont en train d'être examinées, et McDonnell Douglas ainsi que le gouvernement feront sous peu une déclaration commune à ce sujet.

* * *

[Français]

LE COMMERCE

ON DEMANDE COMMENT PROGRESSED LES PRÉPARATIFS
RELATIFS À LA CONFÉRENCE DE JUIN PROCHAIN SUR LE
DIALOGUE NORD-SUD

M. Herb Breau (Gloucester): Madame le Président, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre si ses discussions avec les chefs d'État qu'il a rencontrés lors de son récent voyage, particulièrement le président du Mexique, l'auraient assuré que la conférence de juin prochain sur le dialogue Nord-Sud progresse dans ses préparatifs? Et pense-t-il après ses discussions avec plusieurs chefs d'État que cette conférence de juin en arrivera à des conclusions importantes, particulièrement dans les questions de réforme du système monétaire, du Fonds monétaire international, de commerce et de recyclage des pétro-dollars?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, en répondant au député de Gloucester, je voudrais exprimer ma pensée en disant franchement que je suis d'un optimisme modéré. J'ai parlé au président Portillo et au chancelier Kreisky, les deux coprésidents de cette organisation des sommets proposés pour le mois de juin. J'ai indiqué l'appui total et complet de notre gouvernement, à la fois comme participant et aussi comme conseiller, si on voulait nous consulter davantage. Mais je ne peux pas dire si les préparatifs vont bon train ou non. Je pense que je suis optimiste quant à la tenue de cette conférence, mais il y a des indications à l'effet que d'autres pays ont des doutes.

Nous ne savons pas, notamment, si les États-Unis voudront participer ou non. Je pense que plusieurs des pays invités

relieront leur acceptation ou non à la décision du président des États-Unis. Ce n'est pas notre cas, je le signale au député. Nous aurions l'intention de participer, de toute façon, si la conférence a lieu.

Mais je veux simplement rappeler à l'honorable député que mon but principal en entreprenant cette tournée n'était pas de préparer la conférence Nord-Sud du mois de juin qui est la responsabilité des deux coprésidents, mais plutôt d'assurer que la conférence qui doit avoir lieu ici à Ottawa en juillet et qui aura le Nord-Sud comme l'un de ses sujets principaux, soit le mieux préparée possible, et c'était là le but principal de ma tournée.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

L'ENLÈVEMENT DE JAMES CROSS—L'ARRESTATION D'UN
SUSPECT

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Madame le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Comme le tribunal a tenu la dernière audience du procès du sixième homme qui a participé au kidnapping de James Cross, Nigel Barry Hamer, lequel a plaidé coupable à quatre chefs d'accusations graves relatifs à l'enlèvement commis par le FLQ pendant la crise d'octobre 1970, comme la plupart de ces arrestations ont été faites sous la direction de la GRC, comme la complicité de M. Hamer a été établie peu après l'enlèvement, que la police a exercé une surveillance constante depuis et qu'on a autorisé le branchement d'une table d'écoute sur la ligne téléphonique de M. Hamer. Depuis lors...

Des voix: La question.

M. Lawrence: ... ma question au solliciteur général est tout simplement la suivante: Pourquoi a-t-on attendu dix ans pour arrêter une personne dont la culpabilité ne fait aucun doute?

L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général): Madame le Président, cette enquête a été menée par la police provinciale de Québec même si la GRC lui a apporté son entière collaboration au cours des années et lui a fourni des renseignements. A mon avis, le député devrait poser sa question directement au procureur général du Québec.

M. Lawrence: Ma question vise de toute évidence à déterminer s'il y a eu de la négligence, du cafouillage, un manque de collaboration ou encore une certaine complicité pour éviter à une certaine personne de comparaître à une enquête publique portant sur une affaire fort grave. Manifestement, la GRC a été impliquée dans cette affaire et, bien sûr, c'est le solliciteur général qui est chargé de ce service. Celui-ci a-t-il posé la question au ministre de la Justice du Québec? A-t-il seulement envisagé de la lui poser?

Une voix: L'avez-vous fait?